

**Saviez-vous que le premier scooter électrique avait fait le tour de Bruxelles en 1936?**



**PEUT-ETRE A  
ENVISAGER  
DEMANDEZ-NOUS  
PLUS D'INFO**

*Mais à l'époque, il n'était pas aussi dangereux qu'aujourd'hui.*

***Pour seulement 20 euros extra par an, nous vous proposons d'assurer votre responsabilité civile***

